

Le véritable enseignement Du maître

les bienfaits de Ayat al kursi

écrit par guide
9 novembre 2024



Catégorie: spirituel

LES BIENFAITS DE AYAT AL KURSI

Voici les mérites de la récitation de Ayat al kursi que l'imam Souyouti a recensé en partie :

Premier bienfait :

C'est le plus grand verset du Coran. Ubay Ibn Ka'b (RA) a rapporté ceci : « Le Prophète (SAW) m'a demandé : Quel est le plus grand verset du Livre de Dieu ? J'ai répondu : Dieu et Son Messager le savent mieux que quiconque. Il a répété sa question plusieurs fois. J'ai répondu finalement : C'est le verset du Trône. Il m'a dit alors : Félicitations pour ta science, Ô Abul Mundhir ! Par Celui qui détient le sort de mon âme, ce verset possède une langue et deux lèvres qui sanctifient le Roi au pied du Trône. » Ce Hadîth est recensé par Ahmad Ibn Hanbal dont nous suivons ici sa propre version et par Muslim, Abû Dawûd, Ibn adh-Dharis, Al-Harawî et Al-Hakîm.

2. Deuxième bienfait :

Ce verset protège des Djinn, du matin au soir, et du soir au matin, celui qui le récite. Le même 'Ubay (RA) a rapporté également qu'il avait un gros

réceptacle rempli de dattes qu'il surveillait de temps à autre. Constatant que la quantité de datte avait diminué, il s'est mis un soir à surveiller l'endroit. Tout d'un coup, il vit apparaître une bête ayant la taille d'un jeune adolescent. Ubay poursuit alors son récit en disant : J'ai salué et cette bête a rendu la salutation. J'ai dit : Qui es-tu ? Es-tu un Djinn ou un humain ? Elle m'a dit : Un Djinn. J'ai dit : Fais voir ta main. Elle me l'a tendue, et j'ai constaté que sa main était des poils de chien. J'ai dit : Est-ce ainsi que les Djinn sont créés ? La bête m'a dit : Les Djinns savent qu'il n'y a pas parmi eux plus terrible que moi. J'ai dit : Qu'est-ce qui t'a poussé à faire ce que tu as fait ? La bête répondit : On m'a rapporté que tu es un homme qui aime faire l'aumône. Aussi avons-nous voulu toucher à ta nourriture. J'ai dit : Qu'est-ce qui nous protège de vous ? La bête répondit : C'est Ayat Al Kursi que se trouve dans la Surate I-Baqara (La vache).

Celui qui le récite le soir est protégé de nous jusqu'au matin, et celui qui le récite en se réveillant le matin est protégé de nous jusqu'au soir.

Le lendemain, matin Ubay rapporta cet épisode au Prophète (SAW) qui lui a dit ceci : «Ce Djinn dit vrai, le pervers, bien qu'il soit un menteur. » (Recensé par An-Nassâ'î, Abû Y'alâ, Ibn Hibbân, Abu I-Shaykh, Tabarânî, Al-Hakîm, Abû Nu'aym et bayhaqî)

3. Troisième bienfait :

Ce verset, ainsi que la Sourate al-Fâtiha et deux versets de la Sourate âli 'Imrân (la Famille de 'Imrân), sont accrochés au Trône divin.

Tout homme qui récite ces versets reçoit une immense récompense. Al-Hassan Al-Bassarî (RA) rapporte cette tradition en la faisant remonter directement au Prophète (SAW): «L'Envoyé de Dieu (SAW) a dit : « On m'a donné la Sourate Al- Fatiha (La Luminaire), le verset du Trône (Ayat Al Kursi) et les deux versets 18 et 26 de la sourate âl 'Imarân (La Famille de 'Imrân). Ces versets sont agrippés au Trône divin et disent : « Seigneur ! Tu nous fais descendre sur Terre vers celui qui Te désobéit ? Dieu leur dit : Je vous ai conçus en sorte que chaque fois que l'un de Mes serviteurs vous récite à la fin de chaque prière, Je lui donne le Paradis comme lieu de séjour, Je l'installe dans la Demeure Sacro-sainte, Je le regarde chaque

jour soixante-dix fois avec Mon œil, Je satisfais chaque jour pour lui soixante-dix besoins dont le moindre est le pardon, Je le fais triompher de tous ses ennemis et Je le protège contre eux» Cette tradition est recensée par Ibn al-Sani et Al-Shahami.

4. Quatrième bienfait :

Ce verset équivaut au quart du Coran. Anas (RA) rapporte ceci : « L'Envoyé de Dieu a dit un jour à l'un de ses compagnons : Ô Untel ! Es-tu marié ? L'homme répondit : Non, Je ne possède rien pour pouvoir me marier. Il lui dit : Tu connais par cœur la surat

Al-Ikhlass (Le Culte Pur), n'est-ce pas ? L'homme répondit : Certes, oui. Il lui dit : Elle constitue le quart du Coran. Puis il lui dit : Tu connais par cœur la Sourate Al-Zalzala (Le Tremblement de terre), n'est-ce pas ? L'homme répondit : Certes, oui. Il lui dit : Elle constitue le quart du Coran. Puis il lui dit : Tu connais par cœur la surat Al-Nasr (Le Secours), n'est-ce pas ? L'homme répondit : Certes, oui.

Il lui dit : Elle constitue le quart du Coran. Puis il lui dit : Tu connais par cœur Ayatu l-Kursî, n'est-ce pas ? L'homme répondit : Certes, oui. Il lui dit : Ce verset constitue le quart du Coran. Puis il lui dit : Marie-toi, marie-toi, marie-toi (trois fois) » Ce Hadîth est recensé par Ahmad Ibn Hanbal.

5. Cinquième bienfait :

Ce verset a une position tout à fait particulière. En effet celui qui le récite après une prière prescrite est préservé jusqu'à la prière suivante. Or seul un Prophète, ou un juste (siddîq), ou un chahîd (Témoin, Martyr, Saint) est en mesure d'observer les prières avec régularité car il est préservé.

Anas (que Allah soit satisfait de lui) rapporte ceci : « L'Envoyé de Dieu (SAW) a dit : Celui qui récite Ayat al-Kursî à la fin de chaque prière prescrite restera préservé jusqu'à la prière suivante. Or la prière n'est observée avec régularité que par un Prophète ou par un juste ou par un témoin.» Ce Hadîth est recensé par Bayhaqî dans ses Shu'ab Al-Imân.

6. Sixième bienfait :

Chaque fois qu'on récite ce verset sur une nourriture ou un condiment, il

croît. Aïcha (RAa) rapporte ceci : « Un homme est venu auprès du Prophète (SAW) se plaindre du manque de bénédiction dont souffre tous ses biens dans sa maison. Il lui dit : Où en es-tu d'Āyat Al Kursi? Chaque fois qu'on le récite sur une nourriture ou un condiment, Dieu accroît la bénédiction de cette nourriture et de ce condiment». Ce Hadîth est recensé par Abu l-Hassan Muhammad Ibn Ahmad Ibn Mas'ud dans ses Am'Ali et par Ibn al-Najjâr.

7. Septième bienfait :

Ce verset est plus grand que les Cieux, la Terre, le Paradis et l'Enfer.

Ibn Mas'ûd (RA) rapporte ceci : le prophète (SAW) a dit : « Dieu n'a rien créé, comme ciel, terre, paradis ou enfer, de plus grand que Āyat al-Kursî. » Cette Tradition est recensée par Abû 'Ubayd, Ibn al-Dharis et Muhammad Ibn al-Dharr.

8. Huitième bienfait :

Celui qui récite ce verset en entrant chez lui chasse le démon de sa maison. Car il s'agit du Maître verset du Coran qui protège celui qui le récite dans sa personne, ses enfants, ses biens et sa maison et le prémunit contre le mal de ses voisins. C'est aussi le plus grand verset du Coran et l'un des Trésors du Tout Miséricordieux qu'aucun Prophète n'a reçu avant notre Prophète. Celui qui le récite avec les deux derniers versets de la Sourate Al-Baqara (La Vache) chasse le démon de sa maison et empêche les Djinn et les voleurs de s'en approcher. Ibn Mas'ûd (RA) rapporte ceci : « En sortant de chez lui un humain a croisé un djinn. Ce dernier lui dit : veux-tu lutter contre moi ? Si tu arrives à me battre je t'apprendrai un verset qui, si tu le récites en entrant chez toi, aucun démon n'y pénétrera ! Ils se mesurèrent et l'homme parvint à battre le Djinn. Celui-ci lui dit : Récite Āyat al-Kursî, car aucun homme ne le récite en entrant chez lui sans que le démon n'en sorte en pétant comme un âne. » On dit à Ibn mas'ûd : Cet homme ne pouvait être que 'Omar Ibn al-Khattâb! Cette Tradition est recensée par Abû 'Ubayd, Al- Daraqutani, Tabarânî, Abû Nu'aym et Bayhaqî.

Il est dit dans la version que rapporte Abû Hurayra (RA): «sourate Al-

baqara (La Vache) renferme le Maître verset du Coran. Chaque fois qu'on le récite dans une maison, le démon la quitte. »

9.

Neuvième bienfait :

Ce verset procure à celui qui le récite le droit d'entrer au Paradis. Abû Umma Sada Ibn 'Ijlan (RA) rapporte ceci : «Le Prophète (SAW) a dit : A celui qui récite Ayat al Kursi à la fin de chaque prière prescrite, rien ne l'empêche d'entrer au Paradis, si ce n'est la mort. » Ce Hadith est recensé par Al-Nassa'î, Ibn Hibbân, Dâraqutnî, Ibn Mardawayh, Tabarânî et Ruwayani. Ayat al Kursi

10. Dixième bienfait :

Ce verset renferme le Nom Suprême de Dieu par lequel Il

exauce lorsqu'on L'invoque.

Abû Umâma (RA) rapporte ceci : « L'Envoyé de Dieu (P.S. de Allah sur lui) a dit : Le Nom Suprême de Dieu par lequel, Il exauce lorsqu'on L'invoque, se trouve dans trois surat du Coran : Sourate Al Baqara (La Vache), Sourate âl-'Imrân (La Famille de 'Imrân) et surat Ta-ha ».

Abû Umâma ajoute : J'ai cherché et j'ai trouvé les trois versets correspondants : dans surat al Baqara c'est Ayat al Kursi, dans sourate âl-'Imrân c'est le verset 2 « Allah, lâ ilaha illa huwa al- Hayyum al-Qayyum ». Dans sourate Ta-ha, c'est le verset 111 : «Les visages s'humilieront en présence d'al-Hayyum, al-Qayyum ». Ce Hadîth est recensé par Ibn Abî al-Dunyâ, Tabarânî, Ibn Mardawayh, Al-Harawî et Bayhaqî.

11. Onzième mérite :

Ce verset, récité avec les deux derniers versets de Sourate al- Baqara (La Vache), apporte du secours à celui qui les récite. En plus, deux anges se chargent de sa protection durant toute la nuit de sa récitation.

Abû Qatada (RA) rapporte ceci : « Le Prophète (SAW) a dit : Allah Sobhanaho apporte Son secours à celui qui récite Âyatu al-Kursî et les deux derniers versets de Sourate Al-baqara (La Vache) au moment des

afflictions et des épreuves. » Ce Hadîth est recensé par Ibn al-Sunni. De même Qatada rapporte que celui qui récite Ayat al Kursi en s'installant dans son lit sera protégé par deux anges jusqu'au réveil. Cette tradition est recensée par Ibn al-Dharis.

12. Douzième bienfaits :

A celui qui récite ce verset à la fin de chaque prière prescrite, Dieu inspire à son cœur de rendre Grâce et à sa langue de pratiquer le dhikr (mention de Dieu). Il reçoit en plus l'équivalent de la récompense d'un martyr et l'équivalent de l'œuvre d'un juste, car il s'agit du plus grand verset révélé dans le Coran. Abû Mûssa al-Ash'ari (RA) rapporte ceci : «Le Prophète (SAW) a dit ceci : Allah sobhanaho a révélé à Mûssa (Moïse) Ibn 'Imrân de réciter Ayat al Kursi à la fin de chaque prière prescrite, car à celui qui le récite à la fin de chaque prière prescrite, Dieu lui donne ceci : un cœur comme celui des gens qui s'adonnent au dhikr (mention de Dieu), une récompense équivalente à celle des Prophètes et une œuvre comme celles des justes. C'est que la récitation régulière de ce verset ne peut être observée que par un prophète ou par un juste dont Dieu a éprouvé le cœur dans la Foi pour le destiner au martyr. »

13. Treizième bienfaits :

Celui qui récite ce verset avec le verset 3 de sourate Junus et ceux des deux dernières sourates du Coran sur une femme qui a des difficultés pour accoucher, il facilite son accouchement. Fâtima-Zahra (RAa) la propre fille du Prophète (SAW) rapporte ceci : «A l'approche de son accouchement, le Prophète (SAW) a ordonné à Um Salama et Zaynab Bint Jahsh de se rendre au chevet de sa fille Fatima et de réciter sur elle Ayat al Kursi, le verset 3 de la surat Jonas ainsi que les versets des deux dernières surat du Coran. » Ce Hadîth est recensé par Ibn al-Sunni.

14. Quatorzième bienfaits :

Celui qui le récite ne cesse d'être protégé par un gardien préposé par Dieu. Le démon ne s'approche pas ce lui qui a récité ce verset durant toute la nuit. Il ne faut pas s'en étonner car il s'agit d'un Trésor provenant du Trône divin qui n'a été accordé à aucun autre Prophète avant notre Prophète (SAW). Ali (RA) a dit: « Je ne peux concevoir qu'un homme qui a

grandi en Islam ou qui a perçu avec son discernement la vérité de l'Islâm puisse dormir sans réciter Ayat al Kursi. Si vous saviez ce qu'il renferme vous ne le négligerez jamais. L'Envoyé de Dieu (SAW) a dit : « On m'a donné Ayat al Kursi à partir d'un Trésor enfoui sous le Trône divin et personne ne l'a reçu avant moi ! » Ali ajoute : Depuis que j'ai entendu ces Paroles de l'Envoyé de Dieu (SAW) je ne me suis jamais endormi une seule nuit sans avoir récité ce verset. » Ce Hadîth est recensé par Al-Daylamî.

15. Quinzième bienfaits :

Aucun voile ne s'interpose entre Dieu et Ayat al Kursi ainsi que Sourate Al-Fâtiha et les versets 18, 26 et 27 de sourate âl-'Imrân (La Famille de 'Imrân). Ali (RA) a dit : «Sourate al-Fâtiha (La Liminaire), Ayat al Kursi et les versets 18, 26 et 27 de surat âl- 'Imrân (La Famille de 'Imrân) sont suspendus (au Trône) et rien ne s'interpose entre eux et Dieu. Ils disent à Dieu : Tu nous fais descendre sur Terre, vers celui qui te désobéit ?

Dieu leur dit : « Je jure par Moi-même ! Aucun de Mes serviteurs ne vous répète, à la fin de chaque prière, sans que Je fasse du Paradis le lieu de son séjour, sans que Je le fasse habiter dans la Demeure Sacro-saint, sans que Je le regarde soixante-dix fois chaque jour avec Mon Oeil intérieur, sans que Je lui accorde chaque jour la satisfaction de soixante-dix besoins dont le moindre est le pardon et sans que Je le protège de son ennemi et le fasse triompher de lui. » Cette Tradition est recensée par Ibn al-Sunnî, Al-Shahami, Ibn al-Jawzî et Suyûtî. Tafsîr : Exégèse Ibn Kathîr.

Cheick Tidiani Koureissi